

TAUX THC

Par Profil supprimé Postée le 12/09/2018 09:59

Bonjour, Imaginons un joint qui a un taux de 23% de THC, son taux de cbd (dans le même joint) sera inférieur mais à combien de %?
Merci

Mise en ligne le 14/09/2018

Bonjour,

Nous sommes au regret de ne pouvoir vous apporter de réponse précise car votre question dépasse notre domaine de compétence.

Si vous êtes inquiet par rapport à une éventuelle positivité au THC nous vous mettons en lien notre tableau des durées de positivité des drogues dont le cannabis.

Pour votre information le taux de 0,2 % de THC n'est pas un seuil de présence de THC dans le produit fini mais dans la plante elle-même. La présence de THC dans les produits finis, quel que soit son taux, est interdite.

Comme nous vous l'affirmions dans notre réponse à votre question du 07 septembre les taux de THC relevés par l'OFDT (Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies) en 2017 sont pour la résine de cannabis entre 23 et 25% et pour l'herbe, entre 8 et 12%.

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à revenir vers nous par tchat via notre site (gratuit et anonyme) du lundi au vendredi de 14h00 à minuit ou au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, gratuit et anonyme) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Dossier dépistage : tableau des durées de positivité